

COLLEGES PUBLICS

DEPARTEMENT DU RHONE

Secteurs scolaires

Année scolaire
2016 - 2017

Etat au 4 avril 2016

Livret arrêté après concertation
entre le département
et la DSDEN du Rhône

SOMMAIRE

PRINCIPES ET EXCEPTIONS	3
AMPLEPUIS.....	4
ANSE.....	5
BEAUJEU.....	6
BELLEVILLE.....	7
BRIGNAIS.....	8
BRINDAS	9
CHAPONOST	10
CHATILLON	11
CHAZAY D'AZERGUES	12
COMMUNAY	13
CONDRIEU.....	14
COURS-LA-VILLE	15
GENAS.....	16
L'ARBRESLE	17
LAMURE-SUR-AZERGUES	18
LE BOIS-D'OINGT	19
LENTILLY	20
LIMAS	21
MONSOLS	22
MORNANT	23
SAINT-GEORGES-DE-RENEINS.....	24
SAINT-LAURENT-DE-MURE	25
SAINT-MARTIN-EN-HAUT	26
SAINT-PIERRE DE CHANDIEU	27
SAINT-SYMPHORIEN-D'OZON.....	28
SAINTE-FOY-L'ARGENTIERE	29
SOUCIEU-EN-JARREST	30
TARARE	31
THIZY	32
VILLEFRANCHE-SUR-SAONE	33-35
VILLIE-MORGON	36

PRINCIPES ET EXCEPTIONS

L'affectation dans un collège public est fonction du domicile de l'élève, non de sa présence effective dans l'école élémentaire ou primaire.

Toute demande d'affectation dans un collège public qui ne répond pas à la sectorisation définie par ce livret doit faire l'objet d'une demande de dérogation.

Exceptions à ce principe :

- **Fondation Mauchamp, sise Château d'Amignié à VERNAY (1845F)** : l'élève scolarisé dans cet établissement a le choix entre les collèges de BEAUJEU, BELLEVILLE, MONSOLS, SAINT-GEORGES-DE-RENEINS, VILLIE-MORGON et celui du domicile de la famille.
- **Internat Château de La Farge à PROPRIERES (2665X)** : l'élève scolarisé dans cet établissement a le choix entre le collège de MONSOLS et celui du domicile de la famille.

Le Département a arrêté les principes suivants, lorsqu'une modification de secteur de collège est induite par le changement, décidé par une mairie, du périmètre d'une école élémentaire :

- cette modification est validée d'office, sauf décision contraire de l'assemblée départementale.
- un élève peut, s'il le souhaite, s'inscrire dans l'ancien collège de secteur (désigne le collège dont dépendait cet élève du fait de son domicile, avant le changement de périmètre décidé par la mairie) sans demander de dérogation, si les conditions suivantes sont réunies :
 1. La modification du périmètre de l'école élémentaire a été effectuée durant la scolarité de l'élève dans cette école.
 2. Cette école élémentaire est bien celle dont dépend l'élève du fait de son domicile.
 3. L'élève entre en 6^{ème} à la rentrée 2011 ou à une rentrée ultérieure.

Les élèves qui emménagent en cours de scolarité sont rattachés au nouveau collège de secteur, si celui-ci a été modifié.

Secteur scolaire du collège
EUGENIE DE POMEY 0001B
AMPLEPUIS

**Elèves domiciliés sur le périmètre
des écoles élémentaires :**

**Autre(s) collège(s) de
rattachement :**

0816 M - Saint-Claude Huissel – AMPLEPUIS
Rue du Bourg

3723 X - Le Petit Prince – AMPLEPUIS
14 rue Paul de la Goutte

3119 R - Les Prés Verts – CUBLIZE
16 rue du Lac

3750 B - Le Bourg – RONNO

0366 Y - Le Bourg – SAINT-BONNET-LE-TRONCY

Collège LA HAUTE AZERGUES
LAMURE-SUR-AZERGUES

1333 Z - Etienne Mulsant – SAINT-JEAN-LA-BUSSIÈRE
22 rue des Ecoles

Collège LA PLATIERE – THIZY

0877 D - Chemin des Ecoliers – SAINT-JUST-D'AVRAY

Collège LA HAUTE AZERGUES
LAMURE-SUR-AZERGUES

Elèves domiciliés à Saint-Appolinaire

Sauf élèves domiciliés à Saint-
Appolinaire

0780 Y - Le Bourg – VALSONNE

Collège Marie LAURENCIN
TARARE

Communes :

- MEAUX-LA-MONTAGNE

- SAINT-VINCENT-DE-REINS

- DIEME

- LES SAUVAGES

Collège Marie LAURENCIN
TARARE

Secteur scolaire du collège

ASA PAULINI 0002C

ANSE

**Elèves domiciliés sur le périmètre
des écoles élémentaires :**

1387 H - Rue du Saint-Hubert - *46 rue Saint Hubert* – AMBERIEUX

1388 J - Marcel Pagnol - *Rue du Docteur Gaudens* – ANSE

3382 B - René Cassin - *Avenue des Trois Châtels* – ANSE

1418 S - Les Crêtes - *500 route des Crêtes* – LACHASSAGNE

1396 T - Robert Doisneau - *253 chemin des Ecoliers* – LUCENAY

1415 N - Route de Charnay – MARCY

3072 P - Rue de la Mairie - *97 rue de la Mairie* – POMMIERS

Secteur scolaire du collège
VAL D'ARDIERES 0005F
BEAUJEU

**Elèves domiciliés sur le périmètre
des écoles élémentaires :**

Autre(s) collège(s) de rattachement :

3115 L - Route d'Avenas – BEAUJEU

0979 P - Le Bourg – LANTIGNIE

0997 J - Le Bourg – LES ARDILLATS

0977 M - Le Bourg – MARCHAMPT

3986 H - Le Bourg – QUINCIE-EN-BEAUJOLAIS

0973 H - Le Bourg – REGNIE-DURETTE

0971 F - Le Bourg – SAINT-DIDIER-SUR-BEAUJEU

Commune :

- VERNAY

Collège LA HAUTE AZERGUES
LAMURE-SUR-AZERGUES

Secteur scolaire du collège

EMILE ZOLA 0007H

BELLEVILLE

**Elèves domiciliés sur le périmètre
des écoles élémentaires :**

3388 H - Edouard Herriot - *113 rue de la République* – BELLEVILLE

3535 T - Jean Macé - *14 rue Francis Popy* – BELLEVILLE

0959 T - Place de la Mairie - *40 place de la Mairie* – CHARENTAY

3113 J - Le Bourg – ODENAS

2613 R - Mathieu Dumoulin - *8 square de la Liberté* – SAINT-JEAN-D'ARDIERES

3157 G - Route des Brouilly - *277 route des Brouilly* – SAINT-LAGER

0940 X - Jean-Baptiste Saint-Genis - *Le Bourg* – TAPONAS

Secteur scolaire du collège

JEAN ZAY 2582G

BRIGNAIS

**Elèves domiciliés sur le périmètre
des écoles élémentaires :**

BRIGNAIS

3384 D - Jean Moulin - *26 boulevard de Schweighouse*

3465 S - Jacques Cartier - *2 chemin de la Lande*

3963 H - Claudius Fournion - *20 rue Jeanne Pariset*

Secteur scolaire du collège
GEORGES CHARPAK 3890D
BRINDAS

Elèves domiciliés sur le périmètre
des écoles élémentaires :

0926 G - La Tour - *6 place de la Paix* – BRINDAS

0741 F - La Chatelaise - *9 route de la Chatelaise* – MESSIMY

0754 V - Rue des Ecoles - *4 rue des Ecoles* – VAUGNERAY

Secteur scolaire du collège
FRANCOISE DOLTO 3365H
CHAPONOST

**Elèves domiciliés sur le périmètre
des écoles élémentaires :**

CHAPONOST

0307 J - Louis Martel - *15 boulevard Reydellet*

0308 K - Les Deux Chênes - *4 rue François Chanvillard*

Secteur scolaire du collège

SIMONE VEIL 3975W

CHATILLON

**Elèves domiciliés sur le périmètre
des écoles élémentaires :**

Autre(s) collège(s) de rattachement :

1385 F - Chemin des Ecoliers – ALIX

0862 M - Chemin de la Pompe – BAGNOLS

Collège LES PIERRES DOREES
LE BOIS-D'OINGT

1422 W - Le Petit Prince - *Rue Guillaume de Varey* – BELMONT-D'AZERGUES

1420 U - Boulevard des Ecoles – CHARNAY

0867 T - Route de la Vallée – CHATILLON

3612 B - Avenue du Stade – CHESSY

3644 L - Le Chêne - *438 montée du Chêne* – FLEURIEUX-SUR-L'ARBRESLE

0871 X - Rue des Ecoles – FRONTENAS

0865 R - Le Bourg – LE BREUIL

1394 R - Route de Chazay - *195 route de Chazay-d'Azergues* – LOZANNE

1437 M - Le Bourg (Nuelles) – SAINT-GERMAIN-NUELLES

1426 A - Le Colombier (Saint-Germain) - SAINT-GERMAIN-NUELLES

1402 Z - Chemin de Saint-Vincent - *110 chemin de Saint-Vincent* – SAINT-JEAN-DES-VIGNES

Secteur scolaire du collège
ALEXIS KANDELAFT 2448L
CHAZAY D'AZERGUES

**Elèves domiciliés sur le périmètre
des écoles élémentaires :**

1233 R - La Fontaine - *Route de Saint-Germain* – CHASSELAY

3196 Z - Jules Verne - *Route de Lozanne* – CHAZAY-D'AZERGUES

1236 U - Maurice Gilardon - *Route de Marcilly* – CIVRIEUX-D'AZERGUES

1235 T - D'Europe - *1 rue de la Mairie* – LES CHERES

1251 K - Route de Neuville – MARCILLY-D'AZERGUES

3960 E - Chemin des Petits Drôles – MORANCE

0855 E - Marius Gros - *Rue Antoine Bererd* – QUINCIEUX

Secteur scolaire du collège
HECTOR BERLIOZ 3092L
COMMUNAY

**Elèves domiciliés sur le périmètre
des écoles élémentaires :**

3262 W - Les Brosses - *5 rue des Brosses* – COMMUNAY

1513 V - Fléviu le Haut - *35 rue des Barbières* – TERNAY

2895 X - Les Pierres - *Avenue des Pierres* – TERNAY

Secteur scolaire du collège

LE BASSENON 0015S

CONDRIEU

**Elèves domiciliés sur le périmètre
des écoles élémentaires :**

3103 Y - Avenue de la Gare – AMPUIS

1283 V - Place de la Mairie – CONDRIEU

1285 X - Rue des Champs Blancs - *393 rue des Champs Blancs* – LES HAIES

3154 D - Route Nationale - *166 Route Nationale* – SAINTE-COLOMBE

1296 J - Rue de la Mairie – TUPIN-ET-SEMONS

Communes de la Loire :

- LA CHAPELLE-VILLARS

- SAINT-MICHEL-SUR-RHONE

- VERIN

Commune de l'Isère :

- LES ROCHES-DE-CONDRIEU

Secteur scolaire du collège
FRANCOIS BROSSETTE 0016T
COURS-LA-VILLE

**Elèves domiciliés sur le périmètre
des écoles élémentaires :**

1335 B - Marcel Pagnol - *Rue des Ecoles* – COURS-LA-VILLE

3777 F - Léonard de Vinci - *6 rue Irénée Giraud* – COURS-LA-VILLE

3457 H - La Farandole - *25 rue Aimé Christophe* – PONT-TRAMBOUZE

0365 X - Le Bourg – RANCHAL

0368 A - Le Bourg – THEL

Communes de la Loire :

- SEVELINGES
- LA GRESLE
- LE CERGNE

Secteur scolaire du collège
LOUIS LEPRINCE RINGUET 3331W
GENAS

**Elèves domiciliés sur le périmètre
des écoles élémentaires :**

GENAS

1579 S - Jean d'Azieu - 2 rue Hector Berlioz

1580 T - Joanny Collomb - 62 rue de la République

3257 R - Anne Frank - Rue Jean Moulin

3626 S - Nelson Mandela - 2 rue Olivier de Serres

Secteur scolaire du collège
LES QUATRE VENTS 1482L
L'ARBRESLE

**Elèves domiciliés sur le périmètre
des écoles élémentaires :**

Autre(s) collèg(e)s de rattachement :

3895 J - Les Echaras – BESSENAY
15 rue de la Mairie

1425 Z - Le Bourg – BIBOST

1428 C - Rue du Pré de la Cour – BULLY

Collège Marie LAURENCIN
TARARE

3129 B - L'Eau Vive – EVEUX
Chemin des Grands Fonds

0342 X - André Lassagne – L'ARBRESLE
Place Pierre-Marie Durand

3599 M - Les Mollières – L'ARBRESLE
100 rue Michel Aulas

2946 C - Jules Chauran – SAIN-BEL
25 route de Savigny

1441 S - Le Bourg – SAINT-JULIEN-SUR-BIBOST

1446 X - Les Sources – SAVIGNY
Route d'Ancy

Secteur scolaire du collège
LA HAUTE AZERGUES 0022Z
LAMURE-SUR-AZERGUES

**Elèves domiciliés sur le périmètre
des écoles élémentaires :**

**Autre(s) collège(s) de
rattachement :**

0355 L - Route Nationale – CHAMBOST-ALLIERES

0866 S - Montée des Places – CHAMELET

0358 P - Le Bourg – CHENELETTE

0359 R - Le Bourg – CLAVEISOLLES

0361 T - Rue des Ecoles – GRANDRIS

2737 A - Av. de la Gare – LAMURE-SUR-AZERGUES

0874 A - Albert Jacquard - *Le Bourg* – LETRA

0364 W - Le Bourg – POULE-LES-ECHARMEAUX

0366 Y - Le Bourg – SAINT-BONNET-LE-TRONCY

Collège Eugénie de POMEY
AMPLEPUIS

0877 D - Place de l'Eglise – SAINT-JUST-D'AVRAY
Sauf élèves domiciliés à Saint-Appolinaire

Collège Eugénie de POMEY
AMPLEPUIS

Elèves domiciliés à Saint-Appolinaire

0367 Z - Le Bourg – SAINT-NIZIER-D'AZERGUES

Commune :

- VERNAY

Collège VAL D'ARDIERES
BEAUJEU

Secteur scolaire du collège
LES PIERRES DOREES 1674V
LE BOIS-D'OINGT

**Elèves domiciliés sur le périmètre
des écoles élémentaires :**

Autre(s) collèg(e)s de rattachement :

0862 M - Chemin de la Pompe – BAGNOLS

Collège Simone VEIL
CHATILLON-D'AZERGUES

0872 Y - Le Bourg – JARNIOUX

0863 N - Rue du 11 Novembre 1918 - *376 rue du 11 Novembre 1918* – LE BOIS-D'OINGT

0873 Z - Les Petits Elinois - *Chemin des Ecoliers* – LEGNY

0876 C - Gaspard Riche de Prony – OINGT

0879 F - Les Sources - *Rue des Grands Prés* – SAINT-LAURENT-D'OINGT

0881 H - Le Bourg – SAINT-VERAND

0880 G - Le Bourg – SAINTE-PAULE

0882 J - Le Vieux Bourg – TERNAND

0883 K - Le Bourg – THEIZE

0884 L - Route de Jarnioux – VILLE-SUR-JARNIOUX

Commune :

- MOIRE

Secteur scolaire du collège
JACQUES CŒUR 3286X
LENTILLY

**Elèves domiciliés sur le périmètre
des écoles élémentaires :**

1430 E - Rue du Crêt de la Roche – CHEVINAY

1431 F - Bernard Clavel - *74 rue du Bourg* – DOMMARTIN

1447 Y - Edmond Guion - *1 avenue de l'Hippodrome* – LA TOUR-DE-SALVAGNY

2529 Z - Le Pré Berger - *20 rue de la Gare* – LENTILLY

0740 E - Françoise Dolto - *732 avenue Jean Collomb* – MARCY-L'ETOILE

1443 U - Rue Sainte-Barbe - *1 rue Sainte Barbe* – SAINT-PIERRE-LA-PALUD

1449 A - Rue Pierre Verissel - *75 rue Pierre Verissel* – SOURCIEUX-LES-MINES

Secteur scolaire du collège
MAURICE UTRILLO 2420F
LIMAS

**Elèves domiciliés sur le périmètre
des écoles élémentaires :**

2910 N - Le Marais - *Rue Mont Saint Guibert* – COGNYS

1092 M - Le Bourg - *427 Grand Rue* – DENICE

2611 N - Benoit BRANCIARD - *Chervinges* – GLEIZE

3197 A - Robert DOISNEAU – GLEIZE
Rue des Ecoles

Elèves domiciliés au Sud de la Route du Morgon et de la RD 84

**Autre(s) collège(s) de
rattachement :**

Collège Claude BERNARD
VILLEFRANCHE-SUR-
SAONE

Elèves domiciliés au Nord de
la Route du Morgon et de la
RD 84

1097 T - Grand Rue – LACENAS

3167 T - François Thomas - *103 rue du Château de l'Eclair* – LIERGUES

3340 F - Fernand Gayot - *13 rue Pierre Ponot* – LIMAS

1101 X - Le Bourg – MONTMELAS-SAINT-SORLIN

1024 N - Rue des Pierres Dorées – POUILLY-LE-MONIAL

1105 B - Le Bourg – RIVOLET

1107 D - Le Bourg – SAINT-CYR-LE-CHATOUX

1790 W - Jacques PREVERT - *955 rue Pierre Montet* – VILLEFRANCHE-SUR-SAONE

3163 N - Jean BONTHOUX – VILLEFRANCHE-SUR-SAONE
322 rue Pierre Guillermet

Elèves domiciliés à Limas et rues Hélène Boucher et Belleruche à
Villefranche

Collège Jean MOULIN
VILLEFRANCHE-SUR-
SAONE

Elèves domiciliés à
Villefranche, sauf rues Hélène
Boucher et Belleruche

Secteur scolaire du collège
MONT SAINT RIGAUD 0070B
MONSOLS

**Elèves domiciliés sur le périmètre
des écoles élémentaires :**

1017 F - Le Bourg – AIGUEPERSE

0995 G - Le Bourg – AVENAS

1015 D - Le Bourg – CENVES

2856 E - Rue du Haut Beaujolais – MONSOLS

1011 Z - Le Bourg – OUROUX

1009 X - Le Bourg – PROPIERES

3468 V - Le Bourg – SAINT-BONNET-DES-BRUYERES

1006 U - Le Bourg – SAINT-CHRISTOPHE

1004 S - Le Bourg – SAINT-CLEMENT-DE-VERS

3341 G - Le Bourg – SAINT-IGNY-DE-VERS

0998 K - Le Bourg – TRADES

Communes :

- AZOLETTE

- SAINT-MAMERT

- SAINT-JACQUES-DES-ARRETS

Secteur scolaire du collège
PIERRE DE RONSARD 2346A
MORNANT

**Elèves domiciliés sur le périmètre
des écoles élémentaires :**

1369 N - Le Bourg – CHAUSSAN

1373 T - Le Petit Prince - *21 avenue de Verdun* – MORNANT

1376 W - Aimé Billiemaz - *Le Châtel* – RIVERIE

1365 J - Rue Jules Ferry – SAINT-DIDIER-SOUS-RIVERIE

0807 C - Route des Monts du Lyonnais - *114 route des Monts du Lyonnais* – SAINT-JEAN-DE-TOUSLAS

1381 B - Rue du 19 mars 1962 – SAINT-MAURICE-SUR-DARGOIRE

1382 C - Route de Riverie - *12 route de Riverie* – SAINT-SORLIN

Secteur scolaire du collège
BOIS FRANC 0080M
SAINT-GEORGES-DE-RENEINS

**Elèves domiciliés sur le périmètre
des écoles élémentaires :**

2872 X - Rue Louis-Gaspard Dupasquier – BLACE

3108 D - Le Bourg – LE PERREON

2751 R - Rue des Ecoles - *71 rue des Ecoles* – SAINT-ETIENNE-DES-OULLIERES

2834 F - Le Bourg – SAINT-ETIENNE-LA-VARENNE

0946 D - Rue du Foyer Municipal - *5 rue du Foyer Municipal* – SAINT-GEORGES-DE-RENEINS

1108 E - Le Bourg – SAINT-JULIEN

1109 F - Place Jean Blanc et des Ecoles – SALLES-ARBUISSONNAS-EN-BEAUJOLAIS

3109 E - Bernard Pivot - *Rue Louis de Vermont* – VAUX-EN-BEAUJOLAIS

Secteur scolaire du collège
LOUIS LACHENAL 2865P
SAINT-LAURENT-DE-MURE

**Elèves domiciliés sur le périmètre
des écoles élémentaires :**

3959 D - Jules Ferry - *4 route de Pont de Chéruy* – COLOMBIER-SAUGNIEU

3187 P - Le Chat Perché - *2 allée des Chatelaines* – SAINT-BONNET-DE-MURE

2473 N - Vercors - *5 rue Louis Pergaud* – SAINT-BONNET-DE-MURE

2534 E - Vincent d'Indy - *8 route d'Heyrieux* – SAINT-LAURENT-DE-MURE

Secteur scolaire du collège
LE PETIT PONT
SAINT-MARTIN-EN-HAUT 4092Y

**Elèves domiciliés sur le périmètre
des écoles élémentaires :**

**Autre(s) collège(s) de
rattachement :**

0419 F - Le Pré Vert - *Le Bourg* – LA CHAPELLE-SUR-COISE

0423 K - Le Mazel - *88 allée Pensées Lamure* – LARAJASSE

1364 H - Le Bourg – RONTALON

1377 X - Le Bourg – SAINT-ANDRE-LA-COTE

1844 E - Rue Croix Bertrand – SAINT-MARTIN-EN-HAUT

2472 M - Hubert Reeves – SAINT-SYMPHORIEN-SUR-COISE | Collège Jacques BREL
6 boulevard du 8 Mai 1945 | CHAZELLES-SUR-LYON (42)

1371 R - Les Deux Versants - *1 place du 19 Mars 1962* – SAINTE-CATHERINE

0753 U - Les Veloutiers - *14 rue du 8 Mai 1945* – THURINS

0756X - Le Ronzey - *Route de Saint-Martin* – YZERON

Communes :

- COISE

- DUERNE

Secteur scolaire du collège
Saint-Pierre de Chandieu
SAINT-PIERRE DE CHANDIEU 4227V

OUVERTURE DU COLLEGE DE SAINT PIERRE DE CHANDIEU :
1^{ER} SEPTEMBRE 2015

**Elèves domiciliés sur le périmètre
des écoles élémentaires :**

2474 P - René Cassin – *24 avenue Amédée Ronin* – SAINT-PIERRE DE CHANDIEU

2774 R – Les Clémentières - *28 à 32 route de Marennes* - CHAPONNAY

2835 G – Le Bourg – *5 Place de la Mairie* - TOUSSIEU

Les élèves qui entreront en 6ème à la rentrée 2016, ceux rentrés l'an dernier en 6è et aujourd'hui en 5è, dépendront obligatoirement du collège de Saint-Pierre de Chandieu.

Les élèves des autres niveaux (4è et 3è) ont la possibilité d'opter pour cet établissement et, dans le cas contraire, ils termineront leur scolarité dans le collège où ils l'ont commencée.

Secteur scolaire du collège
JACQUES PREVERT 1496B
SAINT-SYMPHORIEN-D'OZON

**Elèves domiciliés sur le périmètre
des écoles élémentaires :**

3043 H - Rue Centrale - *105 rue Centrale* – MARENNES

2901 D - Les Marais - *1 rue René Cassin* – SAINT-SYMPHORIEN-D'OZON

2896 Y - Le Parc - *9 rue du Parc* – SAINT-SYMPHORIEN-D'OZON

2832 D - Jean de la Fontaine - *2 rue des Ecoles* – SEREZIN-DU-RHONE

1518 A - Rue de l'Inverse - *2 rue de l'Inverse* – SIMANDRES

2833 E - Rue de Chantabeau - *76 rue de Chantabeau* – SOLAIZE

Secteur scolaire du collège
VAL D'ARGENT 0078K
SAINTE-FOY-L'ARGENTIERE

**Elèves domiciliés sur le périmètre
des écoles élémentaires :**

Autre(s) collège(s) de rattachement :

1337 D - Les Trois Collines - *La Giraudière* – BESSENAY

1353 W - Le Petit Prince - *Rue du Mont Pothu* – BRULLIOLES

1339 F - Chemin des Ecoles – BRUSSIEU

1342 J - Grande Rue – CHAMBOST-LONGESSAIGNE | Collège de PANISSIERES (42)

0929 K - Jacques Prévert - *Place de la Mairie* – COURZIEU

3106 B - Route de Lyon – HAUTE-RIVOIRE

1343 K - Le Bourg – LES HALLES

0424 L - Le Bourg – MEYS

| Collège de CHAZELLES-SUR-LYON
(42)

1356 Z - Le Bourg – MONTROMANT

1348 R - Place de la Dîme – MONTROTTIER

1361 E - Le Passerat - *Le Bourg* – SOUZY

1350 T - Rue du Lavoir – SAINT-CLEMENT-LES-PLACES

1352 V - Le Bourg – SAINT-GENIS-L'ARGENTIERE

1360 D - Rue de la Cour Denis – SAINT-LAURENT-DE-CHAMOUSSET

1358 B - Grande Rue - *147 Grande Rue* – SAINTE-FOY-L'ARGENTIERE

Communes :

- AVEIZE

- GREZIEU-LE-MARCHE

- LONGESSAIGNE

| Collège de CHAZELLES-SUR-LYON
(42)

Secteur scolaire du collège

**LA PERRIERE 3046L
SOUCIEU-EN-JARREST**

**Elèves domiciliés sur le périmètre
des écoles élémentaires :**

0781 Z - La Rose des Vents - *Rue des Chazeaux* – CHASSAGNY

3032 W - Route de la Fontaine - *52 route de la Fontaine* – ORLIENAS

1378 Y - Allée des Platanes - *68 allée des Platanes* – SAINT-LAURENT-D'AGNY

3158 H - Les Chadrillons - *12 rue Micky Barange* – SOUCIEU-EN-JARREST

1368 M - Le Courlis Cendré - *Route de Berthoud* – TALUYERS

Secteur scolaire du collège
MARIE LAURENCIN 2700K
TARARE

**Elèves domiciliés sur le périmètre
des écoles élémentaires :**

Autre(s) collège(s) de rattachement :

0757 Y - Le Bourg – AFFOUX

0759 A - Le Bourg – ANCY

1428 C - Rue du Pré de la Cour – BULLY

Collège LES QUATRE VENTS
L'ARBRESLE

0761 C - Rue de l'Ecole – DAREIZE

0763 E - Place de la Mairie – JOUX

0764 F - Le Bourg – LES OLMES

2748 M - Alice Salanon - 4 rue Paul Langevin – PONTCHARRA-SUR-TURDINE

0768 K - Le Bourg – SAINT-CLEMENT-SUR-VALSONNE

0769 L - Jean de La Fontaine - Rue des Tourterelles – SAINT-FORGEUX

0770 M - Les Places – SAINT-LOUP

0771 N - Rochefolles - 108 rue de Rochefolles – SAINT-MARCEL-L'ECLAIRE

0772 P - Le Popey - Route de Savigny – SAINT-ROMAIN-DE-POPEY

1445 W - Montée de l'Ecole - 102 montée de l'Ecole – SARCEY

2855 D - La Plaine - 20 boulevard Garibaldi – TARARE

0776 U - Radisson - 6 rue Radisson – TARARE

0773 R - Saint-Exupéry - 11 rue Pierre Mosnier – TARARE

0775 T - Voltaire - 26 boulevard Voltaire – TARARE

0780 Y - Le Bourg – VALSONNE

Collège Eugénie de POMEY
AMPLEPUI

1362 F - Le Bourg – VILLECHENEVE

Collège de PANISSIERES (42)

Communes :

- DIEME

- LES SAUVAGES

Collège Eugénie de POMEY
AMPLEPUI

Secteur scolaire du collège

**LA PLATIERE 2164C
THIZY LES BOURGS**

**Elèves domiciliés sur le périmètre
des écoles élémentaires :**

Autre(s) collège(s) de rattachement :

SAINT-JEAN-LA-BUSSIÈRE

1333 Z - Etienne Mulsant - *22 rue des Ecoles*

Collège Eugénie de POMEY
AMPLEPUIS

THIZY-LES-BOURGS

3602 R - Le Château - *1 rue du Château, Bourg-de-Thizy*

1329 V - Le Suchet - *Mardore*

1330 W - Le Bourg - *Marnand*

3239 W - Mathilde Ovize - *Rue Roland de La Platière, Thizy*

Communes de la Loire :

- COMBRE

- MONTAGNY

Collège de REGNY (42)

Secteur scolaire du collège
CLAUDE BERNARD 2699J
VILLEFRANCHE-SUR-SAONE

**Elèves domiciliés sur le périmètre
des écoles élémentaires :**

Autre(s) collège(s) de rattachement :

GLEIZE

3197 A - Robert DOISNEAU
Rue des Ecoles
Elèves domiciliés au Nord de la Route du Morgon
et de la RD 84

Collège Maurice UTRILLO – LIMAS
Elèves domiciliés au Sud de la Route du
Morgon et de la RD 84

VILLEFRANCHE-SUR-SAONE

3458 J - Armand CHOUFFET
113 rue Pierre Corneille
Elèves domiciliés au Sud du boulevard Général
Leclerc et de la rue Vauxrenard (n° impairs de ces
voies compris)

Collège FAUBERT
VILLEFRANCHE-SUR-SAONE
Elèves domiciliés au Nord du boulevard
Général Leclerc et de la rue Vauxrenard (n°
pairs de ces voies compris)

1123 W - Albert DUMONTET
60 allée des Visitandines
Elèves domiciliés à l'Ouest de la rue Nationale
(non comprise) et au Nord des rues Philippe Héron
et Paul Bert (comprises) + élèves de CHAM

Collège FAUBERT
VILLEFRANCHE-SUR-SAONE
Elèves domiciliés à l'Est de la rue Nationale
(comprise)
Collège Jean MOULIN
VILLEFRANCHE-SUR-SAONE
Elèves domiciliés à l'Ouest de la rue Nationale
(non comprise) et au Sud des rues Philippe
Héron et Paul Bert (voies non comprises)

Secteur scolaire du collège
FAUBERT 1645N
VILLEFRANCHE-SUR-SAONE

**Elèves domiciliés sur le périmètre
des écoles élémentaires :**

ARNAS

3263 X - Rue du Beaujolais
11 rue du Beaujolais

GLEIZE

3150 Z - Georges BRASSENS
1254 route de Montmelas

2862 L - La CHARTONNIERE
Rue George Sand

VILLEFRANCHE-SUR-SAONE

3389 J - Ferdinand BUISSON
364 rue Justin Godard
Elèves domiciliés au Nord de la route de
Frans (n° impairs de cette voie compris)

Collège J. MOULIN – VILLEFRANCHE-SUR-S.

Elèves domiciliés au Sud de la route de Frans (n°
pairs de cette voie compris)

3458 J - Armand CHOUFFET
113 rue Pierre Corneille
Elèves domiciliés au Nord du boulevard
Général Leclerc et de la rue Vauxrenard (n°
pairs de ces voies compris)

Collège C. BERNARD – VILLEFRANCHE-SUR-S.

Elèves domiciliés au Sud du boulevard Général
Leclerc et de la rue Vauxrenard (n° impairs de ces
voies compris)

1123 W - Albert DUMONTET
60 allée des Visitandines
Elèves domiciliés à l'Est de la rue Nationale
(comprise)

Collège C. BERNARD – VILLEFRANCHE-SUR-S.

Elèves domiciliés à l'Ouest de la rue Nationale (non
comprise) et au Nord des rues Philippe Héron et Paul
Bert (comprises) + élèves de la CHAM

Collège J. MOULIN – VILLEFRANCHE-SUR-S.

Elèves domiciliés à l'Ouest de la rue Nationale (non
comprise) et au Sud des rues Philippe Héron et Paul
Bert (voies non comprises)

3110 F - LAMARTINE - *325 rue Lamartine*
Elèves domiciliés au Nord de la rue Pierre
Berthier et de la route de Frans (n° impairs
de ces voies compris)

Collège J. MOULIN – VILLEFRANCHE-SUR-S.

Elèves domiciliés au Sud de la rue Pierre Berthier et
de la route de Frans (n° pairs de ces voies compris)

3586 Y - Jean MACE
175 rue de la Fraternité

1125 Y - Jean ZAY
135 rue Claude Bernard

Secteur scolaire du collège
JEAN MOULIN 0099H
VILLEFRANCHE-SUR-SAONE

**Elèves domiciliés sur le périmètre
des écoles élémentaires :**

Autre(s) collège(s) de rattachement :

VILLEFRANCHE-SUR-SAONE

3163 N - Jean BONTHOUX
322 rue Pierre Guillermet
Elèves domiciliés à Villefranche, sauf rues
Hélène Boucher et Belleruche

Collège Maurice UTRILLO
LIMAS
Elèves domiciliés à Limas et rues Hélène Boucher
et Belleruche à Villefranche

3389 J - Ferdinand BUISSON
364 rue Justin Godard
Elèves domiciliés au Sud de la route de Frans
(n° pairs de cette voie compris)

Collège FAUBERT
VILLEFRANCHE-SUR-SAONE
Elèves domiciliés au Nord de la route de Frans (n°
impairs de cette voie compris)

2976 K - Albert CAMUS
545 boulevard Albert Camus

1123 W - Albert DUMONTET
60 allée des Visitandines
Elèves domiciliés à l'Ouest de la rue
Nationale (non comprise) et au Sud des rues
Philippe Héron et Paul Bert (voies non
comprises)

Collège Claude BERNARD
VILLEFRANCHE-SUR-SAONE
Elèves domiciliés à l'Ouest de la rue Nationale (non
comprise) et au Nord des rues Philippe Héron et
Paul Bert (comprises) + élèves de la CHAM
Collège FAUBERT
VILLEFRANCHE-SUR-SAONE
Elèves domiciliés à l'Est de la rue Nationale
(comprise)

3110 F - LAMARTINE
325 rue Lamartine
Elèves domiciliés au Sud de la rue Pierre
Berthier et de la route de Frans (n° pairs de
ces voies compris)

Collège FAUBERT
VILLEFRANCHE-SUR-SAONE
Elèves domiciliés au Nord de la rue Pierre Berthier
et de la route de Frans (n° impairs de ces voies
compris)

1124 X - Jean MONNET
61 avenue du Promenoir

2861 K - Pierre MONTET
361 rue Pierre Montet

Secteur scolaire du collège
JEAN-CLAUDE RUET 0117C
VILLIE-MORGON

**Elèves domiciliés sur le périmètre
des écoles élémentaires :**

- 0961 V - Place de l'école – CERCIE
- 0991 C - Le Bourg – CHENAS
- 0989 A - Geminée - *Le Bourg* – CHIROUBLES
- 0957 R - Le Bourg – CORCELLES-EN-BEAUJOLAIS
- 0986 X - Les Benons – EMERINGES
- 2836 H - La Treille – FLEURIE
- 3560 V - Le Bourg – JULIENAS
- 2736 Z - Le Bourg – JULLIE
- 0953 L - Le Bourg – LANCIE
- 0969 D - Le Bourg – VAUXRENARD
- 2755 V - Place Baudelaire – VILLIE-MORGON